



CONVENTION MISE A DISPOSITION DES BATIMENTS DE PRAT PEYROT

Préambule :

Il est rappelé que la SARL AIGOUAL QUALITE 1567 bénéficie d'une délégation de service public pour la gestion de la station de ski de Prat Peyrot et son snack ainsi que le restaurant et les gîtes du Mont Aigoual par la Communauté de Communes Causse Aigoual Cévennes suite au transfert de compétences de la Commune Val d'Aigoual.

En raison de l'arrivée de la 6^{ème} étape du Tour de France au sommet du Mont Aigoual le jeudi 3 septembre 2020, la communauté de communes demande à la SARL AIGOUAL QUALITE 1567m de lui mettre à disposition une partie des locaux situés à Prat Peyrot. Ces locaux auront pour vocation d'accueillir les services d'ASO ainsi que les journalistes qui suivent le Tour.

I. Locaux mis à disposition

Pour le Tour de France, (du Lundi 1^{er} Sept au Vendredi 4 Septembre) les locaux mis à disposition sont

- Le chalet rond
- La moitié du chalet rond
- La salle hors sac du bas
- Le Bureau de l'accueil

II. Entretien du site après l'évènement

Le nettoyage est à la charge de la collectivité.

III. Montant de la location

Le jeudi 3 septembre 2020 les compteurs d'eau et d'électricité seront relevés le matin avant le début de la manifestation et le soir après la fin de la manifestation.

Envoyé en préfecture le 13/10/2020

Reçu en préfecture le 13/10/2020

Affiché le

ID : 030-200034601-20201007-111_2020-DE

La consommation sera facturée à la communauté de communes en plus de la location des locaux. Ces derniers seront loués pour un montant de 1 300 €.

Station Alti Aigoual
Le Directeur Général
Thomas FLAVIER

Communauté de communes
Causse Aigoual Cévennes – Terres solidaires
Le Président
Gilles BERTHEZENE

